

Paysages de nos **Villes et Villages Fleuris**

PALMARÈS

2023



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Sarthe
Tourisme



Sarthe
Le Département



72

Sarthe

c|a.u.e

Démarche départementale "Paysages de nos Villes et Villages Fleuris"

La démarche départementale « Paysages de nos Villes et Villages Fleuris » accompagne les communes dans leurs actions d'amélioration de la qualité de vie à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Cette démarche de valorisation du patrimoine paysager et du cadre de vie est la première étape pour accéder à la labellisation Villes et Villages Fleuris (de 1 à 4 fleurs) grâce à l'octroi de « fleurs ». Cet attribution ressort de la compétence soit des jurys régionaux (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fleur) soit du jury national (4^{ème} fleur).

Dans le cadre de l'animation de cette démarche, Sarthe Tourisme organise un palmarès à l'échelle départementale dans lequel les communes sont classées par catégorie (correspondant au nombre d'habitant) pour les communes non labéllisées. Les écluses et les bâtiments végétalisés (campings, écoles, lavoirs, mairies) figurent également dans ce palmarès.

Sarthe Tourisme met en œuvre la démarche départementale en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de la Sarthe).

Les communes souhaitant participer à cette démarche retournent la fiche d'inscription à Sarthe Tourisme et le jury se déplace dans les communes inscrites. A l'issue des visites, un compte-rendu est rédigé par les membres du jury présents, qui est ensuite remis aux communes lors de la remise des prix.

Le jury départemental, présidé par Véronique Rivron, 1^{ère} Vice-présidente du Département de la Sarthe, Présidente de Sarthe Tourisme, est composé d'élus, de membres de Sarthe Tourisme, de paysagistes-concepteurs du CAUE de la Sarthe, de membres du service Eau et Rivières Domaniales et de professionnels du paysage et de l'environnement.

Chaque année, une vingtaine de communes est accompagnée dans la démarche « Paysages de nos Villes et Villages Fleuris ».

Le jury régional visitera l'année prochaine les communes proposées à la première fleur par le jury départemental.

**INSCRITS À LA DÉMARCHÉ
DÉPARTEMENTALE EN 2023**

34 communes

21 bâtiments

15 écluses

Palmarès 2023 - classement départemental

Villes et villages

CATÉGORIE 1 Population inférieure à 500 habitants

4 PÉTALES : Fontenay-sur-Vègre, Saint-Georges-de-la-Couée, Semur-en-Vallon.

3 PÉTALES : Ruillé-en-Champagne, Saint-Georges-du-Rosay, Saint-Germain-d'Arcé, Saint-Martin-des-Monts.

2 PÉTALES : Vancé.

1 PÉTALE : Courcival, Prévelles, Viré-en-Champagne.

CATÉGORIE 2 Population comprise entre 501 et 1 000 habitants

5 PÉTALES : Avezé.

4 PÉTALES : Briosne-lès-Sables, Saint-Rémy-du-Val.

3 PÉTALES : Flée, Saint-Aubin-des-Coudrais, Sceaux-sur-Huisne, Souvigné-sur-Sarthe.

2 PÉTALES : Avoise, Fay.

1 PÉTALE : Chemiré-le-Gaudin.

CATÉGORIE 3 Population comprise entre 1 000 et 2 500 habitants

5 PÉTALES : Brûlon.

4 PÉTALES : Brette-Les-Pins, Saint-Mars-d'Outillé, Voivres-lès-Le-Mans, Luché-Pringé.

3 PÉTALES : Challes, Marigné-Lailly, Tuffé-Val-de-La-Chéronne.

2 PÉTALES : Mansigné, Pontualain.

1^{ère} INITIATIVE : Fillé-sur-Sarthe, Luceau.

CATÉGORIE 4 Population comprise entre 2 501 et 5 000 habitants

5 PÉTALES : La Milesse.

MENTION

«FAIRE ENSEMBLE»

Brûlon, La Milesse, Saint-Martin-des-Monts.

Écluses végétalisées

1^{er} PRIX

Écluse n°3, Chaoué ; Écluse n°5, Roëzé-sur-Sarthe ; Écluse n°14, Solesmes.

FÉLICITATIONS

Écluse n°4, Spay ; Écluse n°8,

Noyen-sur-Sarthe ; Écluse n°10, Ignières ; Écluse n°12, Courtigné ; Écluse n°13, Juigné-sur-Sarthe.

ENCOURAGEMENTS

Écluse n°1, Les Planches ; Écluse n°2, La Raterie ; Écluse n°6, La

Suze-sur-Sarthe ; Écluse n°7, Fercé-sur-Sarthe ; Écluse n°9, Malicorne-sur-Sarthe ; Écluse n°11, Parcé-sur-Sarthe ; Écluse n°16, Beffes.

Bâtiments

MAIRIES VÉGÉTALISÉES

1^{er} PRIX

Sauigné-l'Évêque.

FÉLICITATIONS

Saint-Pauace.

ENCOURAGEMENTS

Auvers-le-Hamon, Conlie, Le Luart, Saint-Germain-d'Arcé.

CAMPINGS VÉGÉTALISÉS

1^{er} PRIX

Camping de la Route d'Or, La Flèche.

FÉLICITATIONS

Camping municipal au Bord du Loir, Le Lude ; Camping municipal de l'Hippodrome, Sablé-sur-Sarthe.

ENCOURAGEMENTS

Camping municipal, Conlie.

ÉCOLES VÉGÉTALISÉES

1^{er} PRIX

Jupilles.

FÉLICITATIONS

Auvers-le-Hamon

ENCOURAGEMENTS

Saint-Germain-d'Arcé

LAVOIRS VÉGÉTALISÉS

1^{er} PRIX

Lombron.

FÉLICITATIONS

Mareil-sur-Loir.






ENCOURAGEMENTS

Avezé, Cogners, Conlie, Le Lude, Saint-Germain-d'Arcé.

Palmarès 2023

Villes et Villages Fleuris



-  communes 1 pétale
-  communes 2 pétales
-  communes 3 pétales
-  communes 4 pétales
-  communes 5 pétales